

Sanodure Gris NL liq

Page 1

Référence : KS6680

Date de révision : 01/15/2014

Version : 2 - 0 / CDN

Date d'impression : 01/15/2014

Contrôlé selon SIMDUT: oui
Classe: D2B

Section 01 - Identification du produit et de la compagnie**Identification de la compagnie:**

Clariant (Canada) Inc.
2 Lone Oak Court
Toronto, Ontario, M9C 5R9
N° de téléphone: +1 514-832-2559

Information sur la substance/préparation:

ESHA
Phone (514) 832 2559, Fax (704) 330 1505
Canada.PS@Clariant.com

N° de téléphone d'urgence: +1 CANUTEC (613) 996-6666

Nom commercial: Sanodure Gris NL liq
Numéro du produit: 102019
Famille chimique: Colorant azoïque/complexe de chrome anionique
Usage: Colorant à l'aluminium

Section 02 - Identification des dangers**Effets de l'exposition:**

Le contact avec les yeux et la peau peut causer de l'irritation. L'inhalation peut causer de l'irritation. Peut causer une sensibilisation par contact cutané.

Chrome: le chrome et certains de ses composés ont été rapportés comme causant des dommages aux poumons conduisant à une atteinte cumulative à ceux-ci. Seul l'espèce hexavalente du chrome (CAS# 18540- 29-9) est inscrite au groupe 1 de IARC (cancérogène humain). Les autres composés du chrome sont inscrits au groupe 3 de IARC (preuve inadéquate). Une dermatite peut être causée par un contact répété avec certains composés du chrome. Une sensibilisation peut survenir lors de contacts répétés. Ce composant est l'espèce trivalente du chrome et n'est pas l'espèce hexavalente du chrome.

Colorant azoïque/complexe de chrome: peut causer une sensibilisation par contact cutané.

Inscrit comme produit cancérogène: IARC: non
NTP: non
OSHA: non
Autre: non

Section 03 - Composition / Information sur les ingrédients**Ingrédients dangereux:**

Composant	Numéro CAS	Concentration
Trisodium bis[4-amino-3-[(2-hydroxy-3,5-dinitrophenyl)azo]	74196-16-0	10 - 30 %

Sanodure Gris NL liq

Page 2

Référence : KS6680

Date de révision : 01/15/2014

Version : 2 - 0 / CDN

Date d'impression : 01/15/2014

naphthalene-1-sulphonato(3-)chromate(3-)		
Chrome élémentaire	7440-47-3	0.1 - 1 %

Section 04 - Premiers soins**Après l'inhalation:**

Porter la victime à l'air frais. Lui donner la respiration artificielle ou de l'oxygène si elle a cessé de respirer ou si elle respire difficilement. Des soins médicaux appropriés sont requis sans tarder. Ne pas faire boire si la victime s'est évanouie.

Après un contact avec la peau:

Enlever tout vêtement souillé et laver les parties atteintes avec de grandes quantités d'eau. Si des rougeurs ou une irritation surviennent, consulter un médecin.

Après un contact avec les yeux:

Tenir les paupières écartées et rincer les yeux avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes. Requérir une assistance médicale.

Après l'ingestion:

En cas d'ingestion, ne pas provoquer de vomissement. Consulter immédiatement un médecin.

Note au médecin/Traitement:

Aucun(e) à notre connaissance.

Section 05 - Mesures de lutte contre les incendies

Point d'éclair: Au dessous de la température d'ébullition, pas de point d'éclair
Méthode: Creuset fermé Pensky-Martens

Moyens d'extinction: Le produit est compatible avec les agents standards de lutte contre le feu.

Procédure spéciale de lutte contre l'incendie:

Refroidir les récipients ainsi que les parties métalliques par arrosage ou pulvérisation d'eau.

Risques particuliers de feu et d'explosion: Aucun(e) à notre connaissance.

Produits de combustion dangereux:

Oxydes de carbone
oxydes d'azote (NOx)
Oxydes de soufre

Section 06 - Mesures en cas de déversements accidentels**Mesures à prendre en cas de déversement ou de fuite:**

Porter l'équipement de protection approprié. Assurer une ventilation adéquate. Endiguer le déversement puis pomper à l'aide d'équipement approprié dans des récipients à cet effet. Les petits renversements peuvent être récupérés avec un absorbant inerte (sable, sciure de bois) et placés dans des contenants appropriés. Laver l'endroit du déversement. Ne pas permettre au produit d'atteindre les égouts ou les cours d'eau.

Sanodure Gris NL liq

Page 3

Référence : KS6680

Date de révision : 01/15/2014

Version : 2 - 0 / CDN

Date d'impression : 01/15/2014

Section 07 - Entreposage et manutention**Précautions lors de la manipulation:**

Aucune mesure particulière n'est nécessaire.

Pas de mesure particulière nécessaire, si le produit est correctement utilisé et manipulé.

Autres informations sur les conditions d'entreposage:

Tenir les récipients bien fermés dans un endroit frais et bien aéré.

Conserver les récipients hermétiquement fermés dans un endroit frais, bien ventilé, ouvrir et manipuler avec précaution.

Tenir à l'écart des sources d'ignition.

Section 08 - Contrôle de l'exposition/protection individuelle**Limites d'exposition professionnelle:**

Composant	Numéro CAS:	Liste réglementaire	Type de valeur	Valeur 1	Valeur 2
Chromium, metal (Metallic)	7440-47-3	US. Valeurs limites d'exposition pour les substances chimiques en milieu de travail (valeurs adoptées)	8-hour, time-weighted average		0.5 mg/m3
diethylene glycol monoethyl ether	111-90-0	US.WEEL - Valeurs d'exposition environnementale au travail	8-hr TWA	25 ppm	

Protection respiratoire:

Porter un respirateur approuvé s'il y a présence de vapeurs ou bruines lors de la manipulation ou de la transformation de ce produit. Utiliser des filtres appropriés. Ne pas dépasser la capacité des filtres.

Protection des mains:

Caoutchouc Butylique, CPV ou Néoprène

Protection des yeux:

Lunettes de sécurité avec protections latérales

Autre équipement de protection:

Porter un vêtement de travail lors de la manipulation pour éviter un contact avec la peau.

Le port d'un habit en tyvek est recommandé ainsi que l'application d'une crème isolante (arrotil) sur les surfaces de peau exposées.

Section 09 - Propriétés physiques et chimiques**État:** Solution organoaqueuse**Couleur:** noir**Odeur:** non précisé**pH:** env. 6 (20 °C, 5 g/l)**Solubilité dans l'eau:** (20 °C)
miscible

Sanodure Gris NL liq

Page 4

Référence : KS6680

Date de révision : 01/15/2014

Version : 2 - 0 / CDN

Date d'impression : 01/15/2014

Densité:	1.13 g/cm ³ (20 °C, 1,013 hPa)
Point de fusion :	non applicable
Point d'ébullition :	> 100 °C

Section 10 - Stabilité et réactivité

Stabilité chimique:	Stable
Polymérisation dangereuse:	Une polymérisation dangereuse ne se produit pas. Conditions à éviter: Aucun(e) à notre connaissance.
Incompatibilité avec (Conditions à éviter) :	Aucun(e) à notre connaissance.
Produits de décomposition dangereux :	aucun, si l'utilisation et la manipulation sont conformes aux notices techniques.

Section 11 - Informations toxicologiques

Toxicité orale aiguë	DL50 > 5,000 mg/kg (rat) Méthode: test interne SANDOZ
Irritation cutanée:	Non irritant. (lapin) Méthode: Test interne SANDOZ
Irritation oculaire:	Non irritant. (lapin) Méthode: Test interne SANDOZ
Sensibilisation:	sensibilisant 1999/45/CE

Section 12 - Informations écologiques**Informations sur le produit:**

Biodégradation:	env. 70 % (14 d, COT) Méthode: Méthode HOECHST
Toxicité sur les poissons:	CL0 100 mg/l (48 h, Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)) Méthode: mod. routine bioassay method /1.11.74 CL50 225 mg/l (48 h, Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)) Méthode: mod. routine bioassay method /1.11.74
Toxicité sur les bactéries:	CI50 > 100 mg/l (boue activée) Méthode: OCDE Ligne directrice 209

Remarques:

Le produit ne contient pas d'halogènes organiques influençant la valeur en AOX.

Section 13 - Information pour l'élimination

Sanodure Gris NL liq

Page 5

Référence : KS6680

Date de révision : 01/15/2014

Version : 2 - 0 / CDN

Date d'impression : 01/15/2014

Information sur l'élimination des déchets:

Les résidus peuvent être incinérés ou solidifiés et enfouis dans des sites approuvés.
Observer la réglementation locale.

Section 14 - Information sur le transport

TDG	Marchandise non dangereuse
IATA	Marchandise non dangereuse
IMDG	Marchandise non dangereuse

Section 15 - Informations réglementaires**Statut réglementaire**

	LIS:	oui
	LES:	non
	Tous les composants de ce produit sont inscrits sur la LIS/Canada.	

LCPE

Inscrit sur la liste prioritaire: non
Inscrit sur la liste des
substances toxiques: non

INRP oui

Statut TSCA:

Tous les composants de ce produit sont inscrits sur l'inventaire TSCA.

FDA:

Ce produit n'est pas enregistré avec la FDA.

Section 16 - Autres informations**SIMDUT**

Peut irriter les yeux et la peau.
L'inhalation peut causer de l'irritation.
Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

L'information contenue dans la présente fiche signalétique constitue, à notre connaissance, un résumé exact des données disponibles à la date de sa préparation. Clariant (Canada) Inc. ne peut être tenue responsable de l'application ou de l'utilisation de cette information dans les situations indépendantes de sa volonté ou en dehors de l'usage normal et prévu de son produit. Clariant (Canada) Inc. décline toute responsabilité pour les dommages ou blessures pouvant résulter de l'utilisation de ce produit.